

Plus qu'une secrétaire, l'assistante s'occupe du patient, prend en charge quelques tâches techniques pour soulager le médecin.

Les nouveaux assistants médicaux vont épauler les médecins généralistes. Une petite révolution. Les formations débutent en janvier.



Assistant médical : devenez un soutien pour les médecins

PAR JACQUES PONCET

LES NOUVEAUX ASSISTANTS médicaux vont-ils sauver les médecins généralistes débordés et sous pression ? On connaît l'équation de la désertification médicale : des départs en retraite non remplacés, avec une jeune génération qui ne souhaite plus s'installer loin des métropoles. Le « médecin de campagne », à 70 heures de travail hebdomadaire ne fait plus rêver. Alors, comment épauler et décharger les généralistes ?

A en croire certains témoignages de médecins vendéens, pionniers de l'expérimentation en France, les assistants médicaux sont LA solution. « C'est comme si j'avais un deuxième cerveau, je n'ai plus à me soucier de remplir des dossiers, de vérifier que j'ai pris la tension, je me sens moins fatiguée, moins stressée », témoigne une jeune médecin à Mareuil-sur-Lay-Dissais.

Le docteur Margot Bayart, qui exerce depuis trente ans en Occitanie, confie elle aussi son soulagement. « J'exerce

dans une zone géographique défavorisée où cinq médecins sont partis, explique-t-elle. Il y a eu un afflux de nouveaux patients, et chaque première consultation prend au moins 45 minutes ».

« Je peux me consacrer à mon cœur de métier »

Le docteur Bayart donne quelques exemples concrets de l'aide précieuse apportée par son assistante, qui était auparavant secrétaire médicale dans un cabinet d'ophtalmologie : « S'il faut faire des examens extérieurs comme une IRM, elle s'occupe des rendez-vous pour obtenir un délai acceptable, 8 jours au lieu de plusieurs semaines parfois... Sans parler des tests Covid qui sont en ce moment très chronophages administrativement ! » Et le docteur Bayart de conclure : « Je peux me consacrer totalement à mon cœur de métier... »

De son côté, le docteur Gwenaelle Derrien, l'une des expérimentatrices sur le terrain avec plusieurs confrères vendéens, est ravie de travailler au quotidien avec Séverine (lire ci-contre), son as-

istante médicale. La jeune femme fait partie de ces nouveaux « anges gardiens » des généralistes et fait figure de pionnière depuis dix-huit mois. Elle a même eu les honneurs de la visite d'Agnès Buzyn en juin 2019, quand la ministre de la Santé de l'époque était venue à Aizenay (Vendée) pour saluer le début de l'expérimentation.

Des patients mieux écoutés

« Séverine m'a permis de déléguer beaucoup de choses – administrativement mais aussi médicalement comme la préparation de certains actes, par exemple l'électrocardiogramme – de me concentrer sur mon expertise, et d'accueillir plus de patients en urgence au quotidien », raconte le docteur. « Les patients y gagnent aussi beaucoup car ils rencontrent préalablement Séverine avant de me voir, ils passent ainsi deux fois plus de temps au cabinet et sont mieux écoutés », souligne la praticienne.

Depuis un an et demi, un millier de postes « expérimentaux » comme celui de

Séverine ont été créés, le retour global est très positif, et 3 000 postes restent à pourvoir dans des cabinets ou des maisons de santé. Et ce n'est qu'un début. Le vrai top départ a lieu en ce moment, plusieurs organismes de formation (lire ci-contre) concourent en effet pour lancer le cursus officiel en 2021.

■ **PRATIQUE.** Pour postuler, il faut se rapprocher d'un médecin pour se faire préalablement embaucher. Votre employeur se chargera de vous inscrire à la formation qui permettra votre certification. Rémunération : 2 000 € brut mensuels.

Témoignage

« Je suis tenue au secret professionnel »

Séverine, 38 ans, aide-soignante en diabétologie à l'hôpital de La Roche-sur-Yon, côtoyait le docteur Derrien depuis plusieurs années. « Un

jour, en discutant du projet de métier d'assistante médicale, je me suis rendu compte que mon profil semblait bien correspondre à ses attentes. Pour ma part, j'ai toujours été surprise du manque d'aide dont souffraient les médecins libéraux dans leur pratique quotidienne. Quant aux patients, le temps d'attente s'allonge », raconte Séverine.

« Je m'occupe du poids, de la taille, de la tension »

Concrètement, le cabinet a été totalement réorganisé : « On a deux bureaux. Le patient ne bouge pas, il me voit d'abord, puis le médecin rejoint le patient. Moi je vérifie les antécédents, le calendrier vaccinal, je m'occupe du poids, de la taille, de la tension, de l'aspect administratif des dépistages du cancer, de la préparation des actes médicaux techniques que fait le docteur et je suis tenue au secret professionnel. Je fais 35 heures par semaine. J'ai quitté l'hôpital public avec dix ans de disponibilité renouvelable chaque année, ce qui m'assure une vraie sécurité ».



VALÉRIE DUTHIL
VICE-PRÉSIDENTE DU
SYNDICAT DE MÉDECINS
GÉNÉRALISTES
MG FRANCE

« 4 000 postes bientôt créés »

Pourquoi a-t-on conçu le métier d'assistant médical ? Pour libérer du temps médical et permettre aux patients de trouver un médecin traitant plus facilement. Accepter un nouveau patient et constituer son dossier est par exemple très chronophage. L'objectif est clair : permettre aux médecins d'améliorer la qualité des soins en se concentrant exclusivement sur leur métier. Le projet gouvernemental prévoit la création de 4 000 postes.

Jusqu'où vont-ils pouvoir décharger les médecins ?

Ils vont pouvoir effectuer un certain nombre de tâches non médicales (administratives, parcours de soins, explications de certains examens, recueil de paramètres comme la taille, le poids, la prise de tension...). C'est un métier entre les profils administratif et soignant.

La filière de formation sera vite opérationnelle ?

Nous allons lancer une formation en présentiel et à distance début 2021. Elle débouchera sur un nouveau diplôme obligatoire pour valider ce métier. Le millier de personnes déjà en poste depuis un an et demi devra également avoir validé cette formation dans les trois ans.

Quel est ce cursus ?

C'est un certificat de qualification professionnelle (CQP) qui s'effectuera en alternance entre le cabinet médical et le lieu de formation. Elle doit répondre aux aspects multiformes de ce nouveau métier : informatique médicale, communication et relationnel avec le patient, connaissances en santé publique, prévention, vaccinations, préparation et accompagnement des gestes techniques du médecin. Au total, il y aura 370 heures de formation.

Qui peut être candidat ?

Les infirmiers, les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture ont déjà une quasi-équivalence et n'auront pas l'intégralité de la formation à passer. Nous pouvons imaginer que des secrétaires médicales vont être intéressées, mais tout candidat niveau bac peut passer l'entretien de sélection.